

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

DU 15/10/2019 2019 AU 14/11/2019 2019

## Commune de CYSOING REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

**OBJECTIF A L'ISSUE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE : APPROBATION DE LA REVISION DU PLAN LOCAL  
D'URBANISME PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DE CYSOING**

Le public est informé de ce que par arrêté n° 376/19 en date du 19 août 2019 il a été décidé de prescrire l'enquête publique sur le projet de révision du plan local d'urbanisme de la commune de Cysoing. Le PLU est soumis à évaluation environnementale stratégique selon la décision de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale Hauts de France du 10 janvier 2017. L'évaluation environnementale fait l'objet d'un rapport, intégré dans le dossier de révision du PLU soumis à l'enquête. Un résumé non technique y est inclus.

L'enquête se déroulera à la Mairie pendant une durée de 31 jours consécutifs, du 15/10/2019 (date d'ouverture de l'enquête) au 14/11/2019 inclus. Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête pourra être consulté en mairie de CYSOING aux heures d'ouverture :

**Le lundi et mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h ; le mercredi de 8h30 à 12h30 ; le jeudi de 14h à 18h ; le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h ; le samedi de 8h30 à 12h30.**

La consultation du dossier peut s'effectuer :

- sur dossier papier ou sur un poste informatique mis à disposition du public en mairie de CYSOING, aux heures d'ouverture ;

depuis un poste informatique relié à l'internet, pendant toute la durée de l'enquête, sur le site <https://www.registre-dematerialise.fr/1551> ; à l'adresse suivante : [enquete-publique-1551@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-1551@registre-dematerialise.fr)

Les personnes qui auraient des observations à formuler sont invitées, soit à les consigner sur un registre d'enquête mis à leur disposition à la mairie aux jours et heures susvisés, soit à les adresser par écrit à l'adresse suivante :

**Monsieur SERRET Martin, Commissaire enquêteur  
Mairie de CYSOING  
2 Place de la République  
59 830 CYSOING**

Ou par mail à l'adresse suivante : [enquete-publique-1551@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-1551@registre-dematerialise.fr)

Il est précisé que les contributions par voie dématérialisées, ainsi que les courriers adressés au commissaire enquêteur, seront reportées sur le registre papier et visibles par tous. Il en sera de même pour les remarques formulées sur le registre papier qui seront intégrées au registre dématérialisé.

Monsieur SERRET Martin, Cadre supérieur des Douanes en retraite, désigné en qualité de commissaire enquêteur, recevra le public à la mairie aux dates suivantes :

- **Mardi 15 octobre 2019 de 14h00 à 17h00**
- **Mercredi 23 octobre 2019 de 9h00 à 12h00**
- **Lundi 04 novembre 2019 de 14h00 à 17h00**
- **Jeudi 14 novembre 2019 de 9h00 à 12h00**

Le conseil Municipal se prononcera par délibération sur l'approbation de la révision du PLU. Il pourra, au vu des conclusions de l'Enquête Publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet de révision du PLU en vue de cette approbation.

Le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur à la mairie et sur le site Internet de la commune, aux jours et heures habituels d'ouverture pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.